

MANIFESTATIONS COMMUNALES

- ◆ **8 mai:** A 11h, dépôt de gerbe au Monument aux Morts Réunion devant la Mairie à 10h45.



- ◆ **14 juillet**

Défilé puis remise de livres aux enfants

Ces manifestations seront suivies d'un vin d'honneur .

LES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	HABITANTS D'ECHINGHEN	HABITANTS EXTERIEURS
VIN D'HONNEUR	185€	305€
LOCATION REPAS	245€	580€
JOURNEE EN SUS	80 €	80 €

Les demandes de réservation sont à effectuer auprès du Secrétaire de mairie moyennant le dépôt d'une caution de 500 €

ENTRETIEN DES HAIES

Pour la sécurité de tous, les haies limitrophes du domaine public routier doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété. Les branches élaguées doivent être ramassées.

ECHARDONNAGE

Les chardons doivent être coupés avant le 14 juillet.

LES ANIMAUX

Pour la tranquillité de tous, merci...
de garder vos animaux domestiques dans votre propriété
de les promener en laisse
de penser à faire stériliser vos chats

ECHINGHEN

FLASH N°0

AVRIL 2019

à retenir

- ◆ Samedi 4 mai à 18 heures

Concert offert par la Municipalité

L'ensemble vocal Méli-Mélodies de Nieppe se produira en l'église d'Echinghen.

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

- ◆ Samedi 4 mai: Repas de printemps (Sports et Bien Être)
- ◆ Dimanche 12 mai: Brocante (Sports et Bien Être)
- ◆ Courant juin: Bowling (Echinghen Loisirs et Détente)
- ◆ Vendredi 5 juillet: Nocturnes d'Opale (Comité des Fêtes)
- ◆ Dimanche 7 juillet: Tournoi de Pétanque (Sports et Bien Être)
- ◆ Samedi 13 juillet: Bal et animations (Comité des Fêtes)
- ◆ Dimanche 15 septembre: Brocante (Sports et Bien Être)
- ◆ Vendredi 22 novembre: Beaujolais (Comité des Fêtes)

D a t e s

INFORMATIONS MUNICIPALES: réunion du 25 février 2019

- Vote des taux des trois taxes pour l'année 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux antérieurs:

Taxe d'habitation: 16.14%

Taxe foncière sur les propriétés bâties: 14.12%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 23.85%

Le taux de la taxe pour les ordures ménagères est maintenant fixé par la CAB.

- Vote du compte administratif 2018

Recettes

Section de fonctionnement: 285 564.99€

Section d'investissement: 590 478.93€

Total: 876 043.92€

Dépenses

Section de fonctionnement: 170 144.34€

Section d'investissement: 76 802.32€

Total: 246 946.66€

Solde de l'exercice: 629 097.26€

Solde de l'exercice N-1: 177 469.23€

Part affectée à l'investissement 2018: 524 823.19€

Excédent de clôture 2018: 281 743.30€

- Vote du budget primitif 2019

Section de fonctionnement:

Dépenses: 557 865.81€

Recettes: 557 865.81€

Section d'investissement:

Dépenses: 416 496.87€

Recettes : 416 496.87€

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE: Vendredi 17 mai 2019

Étape FORT MAHON plage - LE PORTEL



Passage de cette étape sur le territoire de la commune par la RD 234

sens BAINCTHUN vers SAINT LEONARD (heure théorique 15h)

- ♦ De 13h à 16h, la circulation sera restreinte.

7 signaleurs seront placés aux points stratégiques

- ♦ 30 minutes avant le passage de la course, la circulation sera

interdite dans le sens SAINT LEONARD vers BAINCTHUN et autorisée dans le sens de la course.

- ♦ 15 minutes avant le passage, la circulation sera totalement interdite.

Réouverture dans les 2 sens après le passage du véhicule portant la mention « fin de course ».

COLLECTE

DES EMCOMBRANTS

Elle se fait sur rendez-vous au

0800 072 772 (n° vert)

Les habitants peuvent solliciter ce service jusqu'à 4 fois par an

SECURITE

17

Police ou gendarmerie

ELECTIONS EUROPEENNES

Le 26 mai auront lieu les élections européennes des représentants au Parlement européen.

De nouvelles cartes électorales seront prochainement distribuées